



Conseil national
de l'information statistique

COMITÉ DU LABEL
DE LA STATISTIQUE PUBLIQUE

Montrouge, le 05 juin 2025
N°2025_12484_DG75-L002

AVIS D'EXAMEN SIMPLE

Étude longitudinale par Internet pour les Sciences sociales (ELIPSS)

Service producteur : Institut d'études politiques de Paris. SciencesPo

Opportunité : avis favorable émis le 26 novembre 2024 par la Commission « Démographie et questions sociales »

Réunion du Comité du label du 19 mars 2025 (commission « Ménages »).

Commission	Ménages
Type d'avis	Avis d'examen simple (sans visa)
Label d'intérêt général et de qualité statistique	Non
Caractère obligatoire	Non
Période de validité	2025-2028
Publication JO	Non
Périodicité	Mensuelle

Descriptif de l'opération

L'objectif du panel ELIPSS est de mettre à disposition un outil de collecte de données à des fins de recherche scientifique ou statistique et pour la communauté scientifique.

Dispositif d'enquêtes transversales ou longitudinales, il permet de mener des enquêtes sur des sujets non ou partiellement couverts par les enquêtes de la statistique publique et d'expérimenter des questionnaires innovants, notamment à travers un échantillonnage aléatoire et une dimension longitudinale. Un autre aspect important du dispositif est de permettre des expérimentations sur le mode de collecte, tant du point de vue du design d'enquête que du suivi d'un panel en ligne, dans la perspective de favoriser la passation de questionnaires en ligne plutôt qu'en face-à-face ou par téléphone.

Les questionnaires administrés depuis 2012 ont souvent porté sur des questions d'opinion, telles que la politique, l'environnement, les représentations de l'État ou encore l'attitude face aux formes conjugales alternatives. Un autre thème d'enquête d'ELIPSS porte sur les pratiques numériques des

répondant.e.s, dans le prolongement des enquêtes Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) de l'Insee. Une enquête annuelle permet d'actualiser un ensemble d'informations socio-démographiques, qui permettent notamment d'enrichir les autres enquêtes du dispositif.

Le champ de l'enquête est composé d'individus résidant en ménage ordinaire en France métropolitaine, âgés de 18 ans ou plus, lisant suffisamment le français pour répondre à des questionnaires auto administrés et acceptant de faire partie du panel. La participation de l'individu est actée par l'acceptation des conditions de participation au panel et du traitement des données individuelles mis en place par le CDSP. L'échantillon est estimé à 7 000 individus. Il est depuis 2020 issu de la base de données fiscales Fidéli.

Afin de rafraîchir le panel, le Centre de données socio-politiques (CDSP : UAR 828, unité d'appui et de recherche de Sciences-Po et du CNRS) demande la mise à disposition d'un nouvel échantillon aléatoire d'individus tiré dans la base Fidéli. Le rafraîchissement du panel ELIPSS est prévu au cours du second semestre 2025. Le CDSP a déjà bénéficié par quatre fois d'une telle mise à disposition.

La collecte est mensuelle, selon un questionnaire à compléter par Internet (Computer-Aided Web Interview) sur un appareil connecté à Internet, au choix du répondant. La collecte de l'enquête de recrutement du panel est prévue de septembre à décembre 2025. Ensuite, les enquêtes seront administrées tous les mois de chaque année (hors août). Les premiers utilisateur·rice·s du dispositif sont les chercheur·e·s associé·e·s aux projets de recherche ; ELIPSS a compté 42 équipes utilisatrices « primaires » depuis 7 ans. La publication de cette première enquête administrée avec le nouvel échantillon aura lieu en janvier-février 2026.

Des partenariats ont été réalisés avec diverses institutions publiques, telles que Santé publique France, l'Ademe, l'Insee, l'International Social Survey Program (ISSP), Agence nationale de la recherche(ANR)...

~~~

### ***Le Comité du label de la statistique publique émet les recommandations ou observations suivantes :***

#### **Préambule**

- Le présent avis d'examen du Comité du Label s'inscrit dans le cadre de la procédure définie en collaboration avec le Cnis et l'Insee, concernant la fourniture par l'Insee d'un échantillon aléatoire, sélectionné dans les bases de données gérées par l'Institut et constituées à partir de sources administratives, en l'occurrence le fichier Fidéli, extrait des sources fiscales. L'« avis d'examen » du Comité n'emporte pas décision, mais rend possible la fourniture d'un échantillon par l'Insee, sous réserve d'obtenir l'ensemble des accords requis.
- Les enquêtes réalisées dans ce contexte ne relèvent pas de la statistique publique et, par conséquent, ne sont pas soumises à l'approbation ministérielle ni à l'inclusion dans le programme officiel des enquêtes de la statistique publique publié au Journal officiel. En conséquence, le Comité demande au service de ne pas faire référence à un « label de qualité statistique », au service statistique public ou à l'examen du projet par le Comité dans sa communication d'ensemble et plus particulièrement dans les courriers de contact avec les enquêtés (lettre avis, lettre de relance...). Le Comité invite par ailleurs le service à se rapprocher de l'Insee, fournisseur des données, pour préciser la manière de mentionner la provenance de l'échantillon dans la communication auprès des enquêtés, et ultérieurement dans la diffusion.
- Le Comité du label rappelle que, dans le cadre actuellement défini pour une demande d'échantillon, il vérifie plus particulièrement la qualité du plan de sondage, de la méthodologie aval et des instances de gouvernance du projet. Les remarques formulées sur le questionnaire n'ont valeur que de conseil.

- Le Comité observe que la proportion d'individus participant effectivement à une collecte représente moins de 10 % de la taille des divers échantillons sélectionnés depuis 2012 pour alimenter le dispositif. Cette déperdition importante résulte de la succession des étapes de sélection : qualité des informations de contact, recrutement initial du panel, attrition au cours des vagues successives, et participation des panélistes à une enquête donnée. Elle conduit à une composition des répondants présentant une forte sous-représentation des individus aux niveaux de vie les plus faibles et/ou peu diplômés, voire sans diplôme. En conséquence, les échanges entre le service et le Comité ont eu pour principal objectif d'identifier les leviers d'amélioration du taux de réponse et de la représentativité des répondants, afin de réduire les biais de non-réponse susceptibles d'altérer les résultats des enquêtes.
- Le Comité note que le service souscrit aux principales recommandations reprises dans ce relevé de décisions.
- Le Comité demande au service de définir, en préalable à une nouvelle demande d'échantillon, un cadre de gestion plus pérenne et régulier de la population des panélistes (durée maximale de participation, rafraîchissements réguliers de l'échantillon, transition vers un panel rotatif...), afin de limiter la sélection qui s'accroît au fil des années et d'assurer à terme une meilleure représentation du champ visé, et de qualité plus constante.

### Remarques générales

- Le Comité note l'intérêt que suscite le dispositif pour la recherche en sciences humaines et sociales, et les très nombreuses enquêtes mensuelles qu'il a portées.
- Le Comité invite le service à intégrer, dans le prochain dossier qui sera soumis à son examen, les comptes rendus du conseil scientifique. Il regrette par ailleurs que la concertation soit organisée après le passage au Comité, et que le projet de futur questionnaire de l'enquête annuelle ne soit donc pas disponible, alors qu'il collectera les données susceptibles d'être utilisées pour le calage. Il regrette également que le protocole reste à ce stade peu défini, dans la mesure où une latitude importante est laissée au futur prestataire de collecte. Il rappelle que, même dans le cadre de la fourniture d'un échantillon, tel que défini ci-dessus, ces différents éléments permettent de comprendre les objectifs visés et d'apprécier la capacité du dispositif à tirer pleinement profit d'un échantillon probabiliste au regard desdits objectifs.
- Le Comité encourage toute initiative du service visant une intégration des départements et régions d'Outre-mer et une meilleure couverture d'ensemble des personnes non connectées ou peu familiarisées avec les procédures de collecte informatisée.
- Le Comité invite également le service à préciser, lors du prochain examen, les engagements pris vis-à-vis des différentes parties prenantes (Cnis, Comité du secret, Cnil, Insee) concernant les enquêtes pour lesquelles les panélistes pourront être sollicités après leur recrutement initial.
- Le Comité invite le service à élargir la concertation en mobilisant les services proposés par le Cnis pour entrer en contact avec un large éventail de parties prenantes potentiellement intéressées, en y associant des représentants de l'infrastructure Quetelet-Progedo et un responsable du tronc commun des ménages des enquêtes à l'Insee.
- Le Comité note l'engagement du service à intégrer, dans les critères d'évaluation des projets, la complémentarité ou la redondance des thématiques envisagées avec celles documentées par la statistique publique. Il note également que le service informera les équipes des interactions possibles entre les caractéristiques du panel et les potentiels sujets d'étude, par exemple celles liées à l'illectronisme. En effet, bien que les recrutements soient multimodes, les sollicitations et réponses aux enquêtes se font ensuite uniquement par internet. À cet égard, le Comité invite le service à clarifier les objectifs visés par l'enquête « pratiques numériques » ainsi que les exploitations associées. Il invite également le service à suggérer

aux porteurs des projets de recherche d'inclure des questions permettant de documenter les écarts avec d'éventuelles enquêtes de référence sur leur thématique.

## Méthodologie

- Le Comité note que le rafraîchissement de l'échantillon priorise notamment les 18-25 ans. Il s'interroge toutefois sur le traitement global de cette classe d'âge, dont la moindre présence dans l'échantillon relève de mécanismes différents. En effet, elle résulte, pour les plus jeunes, d'un défaut de couverture de champ lié à l'absence de recrutement des générations ayant atteint 18 ans depuis le précédent recrutement. Le Comité note également que le champ de l'enquête, initialement restreint aux 18-79 ans, a été étendu aux 80 ans et plus, dans l'optique de continuer à solliciter les participants atteignant ces âges. Il relève que l'hétérogénéité des différentes vagues de recrutement, répondant à des effectifs, des périodicités, des profils et des protocoles différents, contribuent à compliquer l'appréhension et la gestion de la qualité statistique du panel.
- Le Comité invite le service à documenter, notamment à l'attention des utilisateurs, les différents effets de sélection, voire d'hypersélection, mentionnés ci-dessus ainsi que leurs conséquences sur les comportements associés des panélistes (valeurs manquantes, cohérence temporelle des réponses...). Dans ce cadre, il l'invite à examiner les biais liés aux coordonnées de contact disponibles dans l'échantillon (moins souvent renseignées pour les jeunes, les familles monoparentales...)¹. Il l'encourage à poursuivre ses analyses méthodologiques sur l'évolution des profils des répondants, par cohorte de recrutement, et à documenter la sélection supplémentaire à l'œuvre dans le cadre d'utilisations en panel (restriction de la taille des échantillons et biais associés). Il note que le service a réussi à stabiliser à environ 80 % le taux de réponse moyen aux enquêtes mensuelles des panélistes encore présents.
- Afin de remédier à l'existence éventuelle de biais de réponse, le Comité demande au service de réfléchir aux avantages et inconvénients d'asseoir son dispositif sur un panel rotatif, le cas échéant avec une phase de transition, au regard d'objectifs prioritaires à définir (possibilités d'exploitations en coupe, en panel ou en série temporelle) et de l'évaluation de la qualité des exploitations associées à ces différents objectifs.
- Le Comité suggère au service de questionner et documenter la manière dont il met en œuvre la méthode du partage des poids dans un contexte de panel ayant plus de deux vagues.
- Le Comité conseille au service de rajouter dans les variables de calage le statut d'occupation du logement, la situation sur le marché du travail et le type de ménage. Il l'invite à accorder une importance particulière à la comparabilité des concepts et des questions avec les sources utilisées pour le calage (par exemple sur le type de ménage).

## Protocole

- Le Comité note que le recrutement de l'échantillon de rafraîchissement pourrait s'étaler sur plusieurs mois et que le service envisage de le solliciter pour les enquêtes mensuelles dès son recrutement, afin de le fidéliser. Il note que l'introduction progressive des réponses des nouveaux recrutés pour les enquêtes mensuelles entraînerait des difficultés méthodologiques dans le calcul des pondérations, de sorte que les réponses des premiers individus inclus ne seront pas exploitées. En conséquence, le Comité recommande au service de privilégier des types d'enquêtes auprès des nouveaux recrutés pouvant faire l'objet de valorisations, tels qu'un test de questionnaire, une enquête à venir, ou un éclairage sur un enjeu méthodologique, comme l'effet de l'ordre des modalités d'une question.
- Afin de consolider les taux de recrutement, le Comité invite le service à mettre à disposition des enquêteurs du prestataire un argumentaire, afin de convaincre les individus

---

1 Cf. Charrance G. (2024) : « [La disponibilité des coordonnées de contact dans Fidéli-Nautile : Quels enseignements pour les protocoles de collecte](#) », Document de travail Insee n°M2024/02.

échantillonnés de prendre part au panel, et/ou à mettre en ligne une courte vidéo présentant le projet et le distinguant d'une étude marketing, en valorisant son apport potentiel pour les éclairages sociaux et économiques.

### **Questionnaire**

- Le Comité a formulé en séance ou lors de la préparation de l'examen du dossier quelques suggestions sur le questionnaire, transmises directement au service. Le Comité invite le service à accorder une attention particulière aux questions posées aux panélistes qui ne sont pas membres du couple ou personne de référence du ménage (qualité des réponses des enfants à des questions sur les aspects financiers, recueil des informations adéquates pour le calage...).

### **Environnement juridique**

- Le Comité rappelle qu'il revient au service de vérifier, avec son unité juridique, que le projet d'enquête est mis en œuvre dans le respect de la réglementation « Informatique et libertés ». En particulier, il s'agit de s'assurer que la base légale du traitement mis en œuvre, ainsi que la collecte de données sensibles sont conformes aux dispositions applicables en l'espèce, et que l'information délivrée aux personnes concernées est complète, quels que soient les supports utilisés.

### **Diffusion**

- Le Comité constate que plusieurs sites<sup>2</sup> font référence aux enquêtes et publications issues du panel, avec des niveaux variables de fraîcheur et d'exhaustivité de l'information diffusée. Il invite le service à rationaliser et harmoniser cette mise à disposition.

**Le Comité du label de la statistique publique émet un avis d'examen simple à l'Étude longitudinale par Internet pour les Sciences sociales (ELIPSS).**

**Cet avis est valide pour les années 2025 à 2028.**

La Présidente du Comité du label de la  
statistique publique

Signé : Pascale BREUIL

---

2 <https://www.ELIPSS.fr>, <https://quanti.dime-shs.sciences-po.fr/fr/les-enquetes/>,  
<https://www.sciencespo.fr/cdsp/fr/projets/projets-en-cours/panel-ELIPSS/>